

PRETTE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont continués

L'office, sauf avis contraire

Seine-et-Marne et départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION <i>Librairie E. LEMARIÉ</i> A DAMMARTIN-EN-VOÛLE	Paris et les autres Départements
Un an 3 fr.	ANNONCES la ligne 20 cent	Un an..... 3 fr. 50

ÉCHOS DE LA SEMAINE

14 Mai. — Le refroidissement de la température dans le nord aussi bien que dans le midi, cause des dégâts considérables aux récoltes. A Château-Thierry, où les primeurs sont détruites, il y a de la glace dans les ruisseaux. A Orléans les récoltes sont très compromises. Dans la Côte d'Or, aux environs de Dijon, le thermomètre est descendu à 5 degrés au dessous de zéro et la neige est tombée en abondance dans certaines communes. Dans le midi, les vignobles, les arbres et les céréales sont aussi très profondément atteints par le froid.

15 Mai. — Mort du général Poilhoë de Saint-Mars, à l'âge de 65 ans.

— Un terrible accident de chemin de fer survenu à un train militaire russe, sur la ligne de Walk à Dorpat, cause près de cent-vingt victimes dont une cinquantaine de morts.

16 Mai. — Inauguration à Paris, de la statue de Beaumarchais, à l'angle de la rue des Tournelles et de la rue Saint-Antoine.

— Un accident extraordinaire rappelant en petit la catastrophe de la rue Jean-Goujon, se produit près d'Étampes. Un groupe d'ouvriers nomades employés comme batteurs dans une ferme, et congédiés après avoir terminé leur travail, s'étant livrés à de copieuses

libations, vont s'abriter autour d'une meule qui prend feu pendant la nuit. Huit débris de cadavres calcinés sont retrouvés sans qu'on puisse déterminer le nombre et l'identité des victimes.

17 Mai. — Obsèques du duc d'Aumale à l'Église de la Madeleine, à Paris. Un grand nombre de représentants des gouvernements français et étrangers, de députés, de sénateurs, de notabilités civiles, religieuses et militaires assistent aux obsèques.

— La Grèce essuie de nouveaux et sérieux échecs après avoir repris, de son propre mouvement, l'offensive, alors que sur sa demande, les puissances avaient entamé auprès de la Turquie, des négociations en faveur de la paix.

— M. Félix Faure, Président de la République, visite l'exposition nationale de céramique, installée au Palais des Beaux-Arts.

18 Mai. — Des troubles éclatent à Mostaganem (Algérie) par suite de brutales et sournoises agressions d'une troupe d'Israélites armés, contre un groupe de cyclistes, et notamment M. Irr, conseiller municipal d'Oran.

— A l'occasion de la reprise des travaux parlementaires de la Chambre des députés, M. Brisson, son président, rappelle, dans son discours d'ouverture, la terrible catastrophe de la rue Jean-Goujon et commente sévèrement les paroles prononcées à Notre-Dame par le R. P.

Olivier. La Chambre vote à la presque unanimité, l'affichage de ce discours dans toutes les communes de France.

19 Mai. — Un armistice est enfin conclu entre la Turquie et la Grèce, à la sollicitation des puissances européennes qui vont s'occuper de poursuivre d'actives négociations en vue du rétablissement de la paix.

20 Mai. — Un incendie considérable détruit au Mans la plus grande partie des ateliers de construction de wagons de la maison Carrel frères. Les dégâts sont évalués à près d'un million.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

Une troupe parisienne en tournée artistique et de passage à Dammartin, donnera lundi soir en la salle de l'hôtel de la Grosse-Tête, une représentation unique : *Le premier mari de France*, vaudeville en trois actes de A. Valabrègue.

SAINTE-MARD

Dimanche dernier la Fanfare de Dammartin a rendu à sa jeune voisine de Sainte-Mard, la visite qu'elle en avait reçue, elle-même, la semaine précédente et si, par une coïncidence regrettable, l'honorable M. Chevanne s'est trouvé absent de même que son sympathique secrétaire M. Faudemer, la société musicale « l'Avenir » n'en tient pas moins à exprimer à son aînée du chef-lieu, toute sa gratitude pour la bienveillante démarche à laquelle la population entière s'est montrée très sensible.

— Mardi dernier, à la suite de l'orage survenu dans l'après-midi, un ouvrier maçon, le nommé Chinel, père de famille, a glissé accidentellement de l'échafaudage sur lequel il travaillait, à 12 mètres de hauteur et est tombé sur le pavé de la rue. Dans sa

chute, le malheureux ouvrier s'est fracturé l'avant-bras, et son état fait craindre qu'il se soit produit des lésions internes.

— Les voyageurs de la gare de Dammartin-Juilly et les cyclistes de la région apprendront avec une réelle satisfaction qu'un négociant de Sainte-Mard, M. L. Deschamps, a eu l'excellente pensée d'installer une boîte de secours dans son bureau, à proximité de la gare.

Une plaque surmontée de la Croix de Genève indique que les soins de premier pansement seront donnés gratuitement aux voyageurs, en cas d'accidents : chutes, contusions, piqûres, morsures, etc.

Cette mesure humanitaire est une innovation heureuse dont tout le monde saura gré à son auteur.

LE PLESSIS-BELLEVILLE

Pendant l'orage du 17 mai, sept ouvriers bineurs au service de M. Rommetin, s'étaient mis à l'abri d'un mur, quand le tonnerre vint à tomber près d'eux. Deux d'entre eux furent renversés par une forte commotion électrique et ne purent regagner le village qu'aïdés par leurs camarades. Très heureusement, dès le lendemain cessèrent les douleurs qu'ils ressentaient. L'un dans le dos, l'autre dans les pieds, et ils ont pu sans trop de mal reprendre leur travail.

CHEVREVILLE

Enfoncé le record de la course pedestre Paris-Belfort !

A la suite d'un pari, un nommé Julien dit *Café*, a fait, en 9 minutes, le trajet de Sennevières à Chevreuille (aller et retour), y compris le temps de prendre un billet de contrôle et un rafraîchissement chez M. Cholet, débitant.

L'auteur de ce tour de force a également tenu la gageure de porter sur le dos, sur un parcours de 7 mètres, trois quintaux d'engrais (300 kilogs)... et il a gagné le pari.

OISSERY

Dimanche dernier, avait lieu à Oissery, la fête annuelle de la Société de secours-mutuels d'Oissery et St-Pathus. Sous une tente installée sur la place publique, plus de cinq cents personnes se pressaient pour entendre le concert dont tous les exécutants étaient membres de la Société. Vers le milieu de la séance, M. Taroli, du Théâtre Isola, a donné une remarquable séance de prestidigitation et de transmission de la pensée. Tous les acteurs improvisés se sont admirablement tirés de leurs lourdes tâches; et le public leur a prouvé par ses applaudissements que leur réussite était complète. Les chœurs surtout ont été merveilleusement exécutés.

On ne saurait trop encourager ces braves ouvriers qui, après de dures journées de labeur, consacrent quelques heures de leur repos, pour l'amusement de leurs concitoyens.

Leur travail a été consciencieux et ils s'en sont acquittés en véritables artistes.

A l'issue du concert, tirage de la tombola dont tous les lots avaient été offerts gracieusement. Les gagnants étaient au nombre de dix, dont beaucoup ont eu des objets d'une réelle valeur.

Le soir, un bal très animé et qui a duré jusqu'à cinq heures du matin, réunissait les habitants du village et les jeunes gens des pays voisins. La plus franche gaieté a présidé à cette fête. Tout le monde se quittait à regret en se promettant de revenir l'an-

née prochaine. Une réussite aussi complète fait le plus grand honneur à la société qui a organisé cette magnifique réunion.

(Briard)

BARON

Vandaële (Auguste), 39 ans, et Deblecker (Fredéric), 51 ans, manouvriers à Baron, étaient réunis à d'autres Belges dans un cabaret.

Une lutte, après ample absorption d'eau-de-vie, s'est élevée entre tous les Belges et le nommé Van Hettemont, qui se trouvait parmi eux, a eu la jambe cassée, et est encore à l'hôpital.

Comme toujours, les plus coupables ont pris la fuite. Les deux poursuivis (dont l'un est en fuite), ont été condamnés par la police correctionnelle de Senlis à chacun un mois d'emprisonnement.

(Journal de Senlis)

SOUVENIR FRANÇAIS

COMITÉ DE DAMMARTIN

D'importantes dispositions ont été prises par la Commission d'organisation de la cérémonie patriotique du 7 juin et on peut être assuré, dès à présent que la plupart des sociétés civiles et militaires figureront à cette solennité à laquelle on s'efforcera de donner tout l'éclat désirable.

Les invitations officielles vont être lancées dans le courant de la semaine et, d'après les adhésions déjà acquises, on est également assuré, de ce côté, du concours de nos représentants politiques, des autorités civiles et militaires, des fonctionnaires publics et des municipalités.

Le général Duchesne vient de faire savoir qu'il se fera représenter et qu'il autorise les officiers de réserve et de l'armée territoriale, à assister en uniforme et en armes à cette manifesta-

tion patriotique, en l'honneur de nos vaillants soldats.

Inspection des chevaux

L'inspection et le classement des chevaux et juments de six ans et au dessus sont fixés ainsi qu'il suit, pour le canton de Dammartin ;

Montgé, 21 mai, 7 h. matin, extrémité de la rue du Vieux-Château. — Vinantes, 21 mai, midi, place de l'église. — Juilly, 21 mai, 3 h. soir, place publique. — Thieux, 22 mai, 7 h. m., place de la rue des Trois-Villes. — Villeneuve-sous-Dammartin, 22 mai, 4 h. soir, place du Château. — Le Mesnil-Amelot, 24 mai, place des Ormes, 7 h. m., de A à L inclus, 1 h. soir de M à Z inclus. — Mauregard, 25 mai, 7 h. m., place de la mairie. — Moussy-le-Vieux, 25 mai, 4 h. soir, rue du Chêne. — Moussy-le-Neuf, 26 mai, 7 h. m., place publique. — Othis 26 mai, 4 h. soir, ferme de Guincourt. — Longperrier, 28 mai, 7 h. m. place de la mairie. — Saint-Mard, 28 mai, 4 h. soir, place du Carrouge. — Dammartin-en-Goële, 29 mai, place de la Tuilerie, 7 h. m., de A à L inclus, 1 h. soir, de M à Z inclus. — Rouvres, 31 mai, 7 h. m., place publique. — Marchémorel, 31 mai, 4 h. soir, place publique.

Les prédictions de M^{lle} Couédon

On lit dans l'*Echo du Merveilleux*, sous la signature de M. Gaston Méry, le récit suivant que nous publions à titre de simple curiosité :

Mlle Couédon, dans ses séances du jeudi, a maintes fois parlé d'un incendie qui désoleraient les environs des Champs-Élysées et ferait de nombreuses victimes. J'ai mentionné cette prédiction dans plusieurs de mes fascicu-

les ; mais je l'ai fait trop vaguement peut-être, et l'on pourrait contester la valeur de ce témoignage.

Aussi bien, je ne l'invoque point. Il est une preuve infiniment plus saisissante. La voici :

On sait que Mlle Couédon s'est toujours refusée obstinément à aller dans le monde. Une seule fois — une seule — elle fit exception, en faveur de Mme la comtesse de Maillé ; c'était au commencement de mai 1896. Il serait même curieux de rechercher si la date ne correspond point jour pour jour avec la date de l'incendie de la rue Jean-Goujon.

Dans les salons de Mme de Maillé, tout le faubourg s'était donné rendez-vous. Il y avait là plus de deux cents personnes.

Tout d'abord, Mlle Couédon parla en particulier à ceux des invités qui désiraient la consulter. Mais le nombre en était si grand que, sur les instances de la maîtresse de maison, elle consentit, après avoir invoqué « l'Ange Gabriel », à parler devant toute l'assistance réunie.

Entre autres prédictions, elle fit celle-ci, dont plusieurs des témoins se souviennent parfaitement :

Près des Champs-Élysées
Je vois un endroit peu élevé
Qui n'est pas pour la piété
Mais qui en est approché
Dans un but de charité
Qui n'est pas la vérité. .
Je vois le feu s'élever.
Et les gens hurler...
Des chairs grillées.
Des corps calcinés,
J'en vois comme par pelletées.

L'« Ange » ajouta que toutes les personnes qui l'écoutaient seraient épargnées.

Alors, l'un des assistants, M. le vicomte de Fleury, très incrédule, se mit

à dire, en plaisantant la Voyante.

— Oh ! c'est pour nous flatter que vous parlez ainsi.

De fait, aucun des invités de cette soirée, tous plus ou moins assidus des ventes de charité, ne périt ou même ne fut blessé dans l'affreuse catastrophe du 4 mai dernier.

LES CAUSES DU FROID

De province arrivent des nouvelles annonçant que les récoltes sont compromises. A Paris, sur le boulevard, les gens passent emmitouffés dans des fourrures, comme au mois de janvier. Ce ne sont partout que plaintes amères contre le froid.

M. Mascart, l'éminent directeur du bureau météorologique, a bien voulu fournir d'intéressantes explications sur cette température anormale :

« Nous sommes au-dessous de la moyenne ordinaire de la température du mois de mai, qui est normalement de 13° 5, nous a-t-il dit.

« Il ne faut pas trop s'en étonner : toujours vers le 11 mai la température s'abaisse. C'est pour cela que les saints Pancrace, Gervais et Boniface sont appelés les saints de glace. Ils ont la réputation d'abaisser la température. Cet abaissement se manifeste même sur une courbe des températures moyennes pendant 130 ans. M. Renou, dans un ouvrage, fait la même constatation, mais il fait observer qu'autrefois l'influence des saints de glace passait inaperçue, probablement parce que la constatation était moins facile à faire qu'aujourd'hui.

« Le mois de mai », du reste, donné bien souvent des abaissements de température plus considérables.

« Cette année, le 12 mai a marqué un minimum de 5° 6.

« Eh bien, en 1884, le 13 mai, à Bru-

xelles, le thermomètre est descendu à 1° 2 et la moyenne du mois a été inférieure à 10°.

« En France, en 1782, 1802, 1809, 1880, la température minima a varié entre 1° et 0 ; en 1885, elle a été de — 0° 3.

« Nous sommes bien loin de ces constatations cette année.

« En ce qui concerne les moyennes du mois entier, en 1782, 1803, 1837, 1845, 1855, 1866, 1879 et 1880, elles varient entre 11° 7 et 10° 6.

« Scientifiquement, ce phénomène de baisse accidentelle est dû à une dépression barométrique sur toute l'Europe centrale avec vents du Nord et de l'Est, en France, et les mêmes situations se reproduisent aux époques que je vous ai citées ».

INSECTES NUISIBLES

LA CÉCYDOMIE DES POIRETTES

Contrairement à ce qu'on pouvait espérer, la période humide que nous traversons depuis quelques mois, n'a nullement entravé l'éclosion de ces milliers d'insectes et de chenilles qui semblent avoir pour mission de détruire nos récoltes. Dans cette série de minuscules mais implacables ennemis de nos arbres fruitiers, l'un deux s'est particulièrement signalé, cette année, à ce qu'il paraît, par les ravages qu'il est en train d'opérer dans les jardins et les vergers, ravages dont il ne sera possible d'évaluer l'importance que dans quelques semaines, attendu qu'ils se révèlent sous une trompeuse apparence de prospérité à laquelle seul, l'œil exercé de l'observateur ne se laisse pas tromper. Nous voulons nommer la *Cécydome des poirettes*.

Les cécydomes forment une famille d'infimes diptères dont les larves, qu'on trouve généralement en groupes, sont extrêmement nuisibles aux

végétaux aux dépens desquels ils vivent. Quant aux adultes, le mâle meurt aussitôt après l'accouplement : la femelle prolonge son existence jusqu'au moment où elle a terminé sa ponte.

Deux espèces de cécydomies sont surtout redoutables et appellent l'attention des agriculteurs et des jardiniers : c'est la cécydomie du blé et la cécydomie des poirettes, scientifi- quement dénommée *cecylomyia nigra*.

La cécydomie des poirettes est un petit moucheron d'un millimètre et demi environ, qui présente les caractères suivants : corselet noir avec la partie postérieure grise, abdomen noirâtre marqué de jaune. En avril, la femelle dépose ses œufs au nombre de quinze ou vingt, à l'intérieur des fleurs du poirier; quelques jours plus tard éclosent des larves de couleur jaune pâle, qui, au sortir de l'œuf, s'empressent de se loger au centre du fruit en formation, afin de se soustraire à l'ardeur des rayons solaires et aux effets de la pluie. Longues de trois millimètres à peine, lorsqu'elles ont acquis leur complet développement, ces larves hachent petit à petit la pulpe dont elles se nourrissent. Le fruit ainsi miné prend un développement exagéré en forme de calabasse, puis se tache de noir et entre graduellement en décomposition jusqu'au jour où il se fendille et se détache de l'arbre pour aller pourrir au contact du sol. A ce moment, les larves s'enfoncent en terre, cessent de manger et se transforment en nymphes pour demeurer en cet état jusqu'à la fin d'avril ou le commencement de mai de l'année suivante, où elles apparaissent munies d'ailes, à l'état parfait, prêtes à procréer de nouvelles générations destinées à renouveler les mêmes dégâts.

Le seul moyen connu de se débarrasser de la cécydomie des poirettes

consiste à ramasser toutes les petites poires tombées à terre et de cueillir sur les arbres les fruits calabassés, pour les écraser et les brûler ensuite.

Sur ce point encore, les petits oiseaux demeurent de précieux auxiliaires dont les services doivent être particulièrement appréciés dans les grandes cultures fruitières qui échappent forcément à une surveillance aussi minutieuse. E. L.

NANTEUIL-le-HAUDOUIN

SEIGNEURS DE NANTEUIL DE LA
MAISON DE CRÉPY
(suite)

On ignore l'époque exacte de la mort de Raoul II, cependant on croit qu'il vécut au moins jusqu'en 1044, époque à laquelle eut lieu le mariage de son fils aîné, Raoul III, avec Adèle ou Adélaïde, fille et héritière de Nautcher II, comte de Bar-sur-Aube et de la Ferté-sur-Aube, veuve de Rainaud de Semur (1).

Raoul II mourut fort regretté, et, selon Carlier, fut inhumé dans l'église Saint-Arnoul de Crépy, et non à Nan-teuil comme l'a dit Templeux. Il laissa de son mariage avec Adèle de Nan-teuil :

Raoul III, comte de Crépy et de Valois, qui se rendit redoutable par ses exactions et ses violences. Ce seigneur qui était un des plus puissants et des plus absolus de son temps, et « ne reconnaissait, dit l'historien du Valois, aucune puissance au-dessus de la sienne, que celle qu'il pouvait faire servir à l'accomplissement de ses desseins », enleva ou se fit donner par force plus de cinquante bénéfices ecclésiastiques, au mépris des censures de l'église et des armes du roi. A la mort d'Eudes, comte de Dammarlin et de Montdidier, Raoul s'empara de ce dernier comté, sur Ro-

haits, sa cousine, fille et unique héritière du comte Eudes de Dammarlin. Il épousa d'abord Adèle ou Adélaïde de Bar-sur-Aube, qui mourut en 1053 et dont il eut : *Gautier*, qui fut tué près de Reims en 1072 ou 1074; *Simon*, qui mourut à Rome en 1082; *Adèle* ou *Alix*, qui épousa Herbert IV, comte de Vermandois; *Alais*, mariée à Barthélemy, seigneur de Broys (2). Peu de temps après la mort d'Adèle, Raoul contracta une seconde alliance avec une femme que des titres de la ville d'Amiens sur-nomment Hahaïs ou Haquenez et qui était, dit-on, alliée d'assez près aux comtes de Champagne. Après avoir vécu dans une parfaite union l'espace de six années, il conçut, pour la reine Anne de Russie, une violente passion qui ne fit que s'accroître par la mort du roi Henri Ier (1060). La reine se retira alors à Senlis, où Raoul la visita souvent; en fin, sous prétexte d'adultère, il répudia Haquenez et épousa, en 1062, la veuve du roi Henri, malgré l'excommunication dont il fut frappé par le pape Alexandre II. Il mourut à Montdidier en 1074 (3).

Thibaut de Crépy, seigneur de Nan-teuil, qui suit.

Constance, qui ne fut pas mariée.

Alix de Crépy, qui épousa Thibaut, troisième du nom, comme comte de Blois, et premier, comme comte de Champagne, avec lequel elle était mariée en 1061, ainsi qu'il est fait mention dans une chartre de cette époque (4). Thibaut, qui avait d'abord épousé Gersende, fille d'Herbert Évrille-Chien, comte du Mans, dont il eut un fils nommé Étienne-Henry; la répudia pour épouser Alix de Crépy, et fut cité pour cette cause au concile de Reims en 1049. Il eut de ce second mariage : Eudes, Hugues et Philippe. Ce dernier était évêque de Châlons en 1095. Thibaut mourut en 1090, à l'âge de 76 ans; Alix lui survécut jusqu'en 1094 (5).

1. D'Arbois de Jubainville; *Hist. de Bar-sur-Aube*, int. p. XVI.

Carlier qui fixe, sans preuve la mort de Raoul II à l'an 1060 (c'est-à-dire trois ans après la mort de son père), dit plus loin, p. 290, que dès que Raoul III fut arrivé à l'âge d'être marié, son père lui fit épouser la fille de Nautcher II, qui lui apporta le comté de Bar-sur-Aube; or, comme ce mariage n'eut lieu qu'après la mort de Rainaud de Semur, premier mari d'Adèle, décédé vers 1040, on peut admettre que Raoul II vécut au moins jusqu'à cette époque.

2. Toussaint du Plessis; t. 1, p. 710. — DuChesne; *Maison de Broys*, p. 10.

3. Carlier; *Hist. du Valois*, t. 1, p. 291 et 293. — Graves; *Canton de Crépy*, p. 81.

4. Nous croyons utile d'entrer ici dans quelques explications au sujet des erreurs qui, comme nous l'avons dit, se sont produites à l'égard d'Alix, fille de Raoul II, qui épousa Thibaut, comte de Champagne, et de l'autre Alix, fille de Raoul III, qui fut mariée à Herbert IV, comte de Vermandois. A part quelques auteurs qui confondent Raoul II et Raoul III en un seul personnage, il en est d'autres qui citent Thibaut, comte de Champagne, comme premier mari d'Alix, fille de Raoul III, à laquelle ils font épouser, en secondes noces, Herbert IV, comte de Vermandois. Leur conjecture est établie sur ce fait : c'est que Raoul III, comte de Crépy et de Valois, ayant épousé l'héritière du comté de Bar-sur-Aube, cette seigneurie, qui devait revenir à l'un de leurs enfants, se trouva réunie dans la suite, par Thibaut, au comté de Champagne, d'où ils concluent que Thibaut hérita, par sa femme, fille de Raoul III, du comté de Bar-sur-Aube. Toussaint du Plessis combat cette opinion par des preuves irréfutables, mais il n'ose lui-même rien affirmer, à cause du retour de la seigneurie de Bar-sur-Aube à la maison de Champagne, que M. D'Arbois de Jubainville considère avec raison comme une usurpation de Thibaut, qui, par suite de l'entrée de Simon en religion, la retrancha de la succession qui devait échoir à Hugues Bardoul II, fils de Barthélemy de Broys et d'Alais, dont Étienne-Henri, fils aîné de Thibaut, avait été nommé tuteur.

5. Carlier; *Hist. du Valois*, t. 1, p. 303. — *Art de vérifier les dates*, t. 1, p. 216.

(A suivre). E. L.



A la Faculté de médecine.

Examen de pathologie :

— Pourriez-vous, me dire quel est, chez un malade, le signe avant-coureur de la mort ?

— Parfaitement, monsieur, C'est l'arrivée du médecin.

Librairie-Papeterie E. LEMARIÉ

Encre Violette supérieure

En poudre — Envoi franco

Dose d'un litre 0 fr. 25
10 Doses — 2 fr. 00

ARTICLES DE PIÉTÉ
pour première Communion

PAROISSIENS, CHAPELETS, IMAGERIE.

Impression spéciale de Souvenirs
Chromolithographie et Photographie

VIENT DE PARAÎTRE

ERMENONVILLE

ANCIEN et MODERNE

par E. LEMARIÉ

Un vol. illustré de 134 pages in-18

Tiré à 250 exemplaires numérotés

1 fr. 50. Franco par la poste, 1 fr. 75

L'ÎLE-DE-FRANCE

Album Historique Illustré

La Livraison. 0 fr. 10

Vient de paraître

1^{re} Livraison. —

Eglise Saint-Jean de Dammartin.

Dammartin et ses Environs
Histoire - Biographie - Archéologie

La Livraison de 8 pages 0 fr. 20

Vient de Paraître

1^{re} Livraison. — Les environs de Dammartin à l'époque préhistorique.

2^e Livraison. —

Notice topographique et géologique sur les environs de Dammartin.

Livraisons 3 et 4. — Le Château de Dammartin,

MUSÉE DES FAMILLES

ÉDITION POPULAIRE ILLUSTRÉE

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie. — Librairie Ch. Delagrave, 15 rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires.

Abonnements : Un an, 6 fr. ; Six mois 3 fr.

Pour **EVITER** les **MALADIES** lisez le
JOURNAL DE LA SANTÉ

Paraissant tous les DIMANCHES

en 32 pages avec gravures

Consultations gratuites. — 2^{me} spéc. franco.

ABONNEMENT par an France 6 fr.

Union postale 8 fr.

Paris, 5 Boulevard Montmartre

L. DESCHAMPS

en face la gare de Dammartin-Jully

St-MARD-DAMMARTIN (S.-et-M.)

CHARBONS DE TERRE au CHANTIER les 100^{ks}

Grosse **Gailloterie** française, 1/2 gras sans fumée, 1^{re} qualité 3.50

Grosse **Houille** Charleroi, 1/2 gras, sans fumée, 1^{re} qualité (tous gros morceaux sans aucune fine) 3.80

Gailletin de même qualité 4

Tôtes de moineaux lavées, 1^{re} qual. 3.70

Boulets ovoïdes p^r chauffage éconcn. 3

Anthracite anglais, 1^{re} qualité. . . 5.5-6

Charbon de forge (noisettes lavées). 3.20

Coke de gaz n^o 0. l'hectol. 1.60

Charbon industriel et Briquettes depuis 21 fr. 50 les 1,000 kilos en gare.

Pour les charbons par wagons les commandes sont transmises aux mines Belges ou Françaises au cours

Sable de rivière, **Caillou**, **Meulière**,

Gravier et **Mignonnette** pour jardins

Briques blanches, rouges et réfractaires.

Chaux vive et Chaux hydraulique.

Ciments et **Tuyaux** en grès.

Tuiles, **Poteries**, **Chaperons** de murs

Carreaux très durs (Beauvais et St-Paul)

Fers pour solives (grandes longueurs).
Fers de tous les profils.

Tôle — **Acier** — **Fonte** — **Zinc** — **Plomb**

Grillago galvanisé, Ronces, Fils, Potence

Pointes à tête plate ou tête d'homme, par paquet de 5^{ks}, depuis 1 fr. 35 le paquet.

Pelles acier fondu, bût trempé. . . 1.10

Bêches, **Louchets**, 1^{re} qual. garant; 4

Fourches à cailloux, 9 dents 7.50

Fourches à crocs à fumier, 4 dents. . 2.75

Fourches à bêcher, 4 dents. 3.60

Fourches à betteraves 1.90

1^{re} 05 1^{re} 80 2^{re} 10

Fourches à foin, 2 dents 1.40 1.50 1.75

— — 3 dents 1.90 2 2.20

Rateaux, **Pouilles** de puits. **Boulons**

Seaux solides, tôle galvanisée. . . . 1.00

Seaux d'écurie, — 3.20

Arrosoirs, **Lessiveuses**

Tuyaux, **Gueules** de loup

Bois de construction : Chêne et Sapin

Planches brutes et rabotées. **Mouleurs**

Planches de Lorraine, 2^{me}. . chacune 2.10

Vente en Détail aux Prix du Gros

Directeur-Gérant : E. LEMARIÉ

Imp. E. Lemarié à Dammartin